

**Bureau du 13 janvier 2003**

**Décision n° B-2003-1063**

objet :	<b>Soutien au pôle d'excellence économie des savoirs - Convention avec l'association Doc forum - Avenant n° 1</b>
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques

#### **Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Depuis 1997, la Communauté urbaine s'est engagée avec ses partenaires locaux -la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la chambre des métiers du Rhône, la CGPME et le GIL-MEDEF Lyon Rhône- pour élaborer un projet global de développement économique : le schéma de développement économique de l'agglomération lyonnaise (SDE).

A ce jour, le SDE rentre dans sa phase opérationnelle. Trois grandes orientations stratégiques ont été retenues par les partenaires du SDE dont une : choisir pour se spécialiser. Il s'agit là de renforcer les pôles d'excellence, notamment le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Aujourd'hui, la stratégie est bien établie et la Communauté urbaine s'est positionnée sur deux pôles d'excellence qui sont les jeux vidéo et les industries des savoirs, dans le cadre du SDE, d'une part, dans le cadre du programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI), d'autre part.

Sur les industries des savoirs, l'enjeu majeur est de favoriser le rayonnement intellectuel de Lyon ville de l'intelligence. L'ère du numérique peut en effet redonner à la tradition lyonnaise dans le domaine de l'édition, ainsi qu'à son patrimoine de l'écrit, un second souffle.

#### **Lyon et sa région**

Les métiers de l'ingénierie de la connaissance sont le knowledge management, le e-learning et la gestion de documents électroniques (GED). Selon une étude récente, le seul marché des logiciels de gestion documentaire croît d'environ 30 % par an.

Les enjeux liés à cette filière sont de plusieurs ordres. D'abord, le traitement de l'information au sein des entreprises devient un élément de management stratégique, ensuite les entreprises dans ce domaine connaissent une croissance à deux chiffres. Enfin, il existe à Lyon un potentiel d'entreprises exerçant ces compétences.

L'ingénierie documentaire représente un centre d'excellence régional. La société Ever est, aujourd'hui, le leader français de l'édition de GED et l'un des leaders européens avec le rachat de la société grenobloise MC2. La société Xérox, l'un des leaders mondiaux de la GED est présente à Grenoble à travers son centre de recherche européen. Lyon accueille également des éditeurs qui comptent dans le paysage économique français : Damaris, Novxel, Cincom. Le knowledge management est aussi une compétence importante en Rhône-Alpes avec la création de start-up comme Synergie 3R, Cotranet et Knowing. Par ailleurs, il existe à Lyon une forte tradition dans les sciences de l'éducation, dans le domaine de la pédagogie interactive et de l'ingénierie des connaissances.

L'association Doc forum, créée en 1996, rassemble les sociétés Decitre, Ever Informatique, le Progrès ainsi que l'Association nationale des professionnels de la documentation et l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothécaires (ENSSIB).

## Rappel

Par délibération du conseil de Communauté en date du 26 avril 2002, la Communauté urbaine a approuvé un programme d'actions de développement économique à réaliser par l'association Doc forum pour les années 2002 et 2003. Le montant approuvé dans la convention pluriannuelle, signée le 27 mai 2002, qui lie les deux parties fait état d'une subvention de 184 000 € pour les deux années.

L'ambition était d'accompagner l'association Doc forum pour, d'une part, favoriser l'animation du cluster économie des savoirs, d'autre part, réaliser des manifestations destinées aux entreprises et au grand public.

## Bilan de l'année 2002

Le programme d'actions proposé par l'association Doc forum pour l'année 2002 a été réalisé dans sa totalité.

### *I - Les manifestations*

Quatre journées d'étude ont été réalisées :

- le knowledge management : 32 participants,
- indexer son site : 28 participants,
- référencement, vers le tout payant : 100 participants,
- le colloque des 28 et 29 novembre 2002 : savoirs-réseaux-partage : 400 participants.

### *II - La veille et le benchmarking*

Une mission de veille du marché a été réalisée. En partenariat avec la Communauté urbaine, l'association Doc forum s'est déplacée sur dix salons et colloques. Un document a été produit, montrant les enjeux importants que présentent les nouvelles technologies liées à la gestion électronique de documents, du e-learning et du knowledge management dans les entreprises.

### *III - L'animation de réseaux*

Un club d'entreprises de GED est en cours de structuration. En effet, le diagnostic sectoriel réalisé par l'Opale et commandé par la Communauté urbaine a montré qu'il existait un potentiel économique de taille autour d'entreprises qui faisaient de la gestion de documents électroniques. Une première réunion a eu lieu le 12 juin. Celle-ci a débouché sur l'organisation d'une réunion relative à la problématique des formats XML qui intéresse les entreprises du secteur : celle-ci a eu lieu le 5 novembre 2002 à la chambre de commerce et d'industrie.

Enfin un groupe de travail s'est monté autour des thèmes de l'édition électronique et des campus numériques.

### *IV - La structuration des acteurs*

L'association Doc forum a été également sollicitée sur plusieurs registres :

- participation à l'élaboration du diagnostic sectoriel de l'Opale économie des savoirs,
- contribution à la rédaction de la plaquette TIC de la Communauté urbaine,
- présence dans les groupes de travail plan technopôle 2 sur le thème de l'innovation.

## Pour l'année 2003

Il s'agit, par la signature d'un avenant à la convention initiale avec l'association Doc forum, de modifier le contenu du programme 2003. En effet, compte tenu de la conjoncture économique et des résultats affichés dans le diagnostic de l'Opale, l'association Doc forum souhaite réorienter les actions de développement économique qu'elle mène.

Le programme 2003 initial prévoyait de réaliser une convention d'affaires. Il ne semble plus pertinent d'envisager cette manifestation.

Voici les actions prévues pour l'année 2003, le montant de la subvention restant le même, soit 92 000 €.

### *I - L'animation de réseaux*

- réalisation d'une manifestation pour diffuser le diagnostic de l'Opale aux entreprises du secteur (début 2003),
- poursuite de l'animation du club GED. Quatre rendez-vous sont prévus pendant l'année 2003,
- poursuite de la réflexion dans les groupes de travail édition universitaire et campus numériques,
- organisation d'un séminaire de travail entre experts du secteur et décideurs pour mettre en place des pistes d'actions.

### *II - Les services aux entreprises*

- Identification des besoins des entreprises et du secteur public dans les pratiques du knowledge management, du e-learning et de la GED. Deux études de marché doivent être conduites sur les sujets suivants :

- . archivage numérique, dématérialisation de documents,
- . utilisation du knowledge management dans les entreprises ;

- Etude des pratiques professionnelles dans certaines branches en rapport avec le projet d'espace numérique entreprise. A prévoir sur deux secteurs professionnels : les notaires et les experts-comptables :

- . faire un état des lieux,
- . mise en avant des problématiques TIC liées à ces métiers,
- . formalisation,
- . donner des pistes d'actions.

- Initiation d'une réflexion autour du thème de la formation : mise en adéquation des formations avec les besoins des entreprises ;

- Valorisation des initiatives lyonnaises pour donner de la lisibilité aux compétences générées par l'économie des savoirs :

- . édition d'un répertoire des compétences en Rhône-Alpes : entreprises, centres de recherche, universités, etc.,
- . recensement des projets innovant liés aux TIC dans l'éducation, le partage de la connaissance et de l'édition électronique.

### *III - La participation au rayonnement international de Lyon*

- Etude de l'opportunité de fédérer des acteurs pour assurer une présence de Rhône-Alpes sur le WEM (world education market) en 2003 ou 2004, à Lisbonne.

### *IV - La veille et le benchmarking*

- Poursuite de la présence de l'association Doc forum sur les salons ou autres manifestations pendant l'année 2003 en collaboration avec la Communauté urbaine et l'Aderly. Identification de dix salons dont cinq sont prioritaires ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil en date du 26 avril 2002 et celle n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

## **DECIDE**

### **1° - Modifie :**

- a) - la convention initiale avec l'association Doc forum, par un avenant n° 1,
- b) - les modalités de versement de la subvention 2003, soit 92 000 €, comme exposé dans ledit avenant.

**2° - Approuve** le nouveau programme d'actions de développement économique pour l'année 2003.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,